



CHOSES À SAVOIR SUR LE PÉRISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE

BIEN GRANDIR

Dans <u>le cadre du Projet Educatif</u> <u>de Territoire</u>, la Ville de Paris organise des activités pour favoriser l'épanouissement de votre enfant ou adolescent, développer son autonomie et esprit critique, et révéler ses talents.



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Si votre enfant est en situation de handicap, le Responsable éducatif Ville (REV) vous remettra une fiche à remplir pour connaître ses besoins et identifier les éventuels aménagements. S'il souffre d'un trouble de santé (physique, psychique, allergies alimentaires...) un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place. Vous pouvez aussi solliciter votre médecin et la direction de l'école.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour participer aux activités, payantes comme gratuites, l'inscription préalable de votre enfant est obligatoire. Elle doit être effectuée pendant les périodes d'inscription ouvertes à la rentrée puis avant les vacances. Un tarif plus élévé sera appliqué à la facturation si votre enfant n'a pas été inscrit pendant les périodes d'inscription.

SÉCURITÉ DES ACCUEILS

La déclaration par la Ville de ses « Accueils collectifs de mineurs » implique :

- le respect de la réglementation du code de l'action sociale et des familles
- la vérification régulière de l'honorabilité des encadrants
- le contrôle de l'Etat et de la Caf



QUELLES **ACTIVITÉS** EN PÉRIODE SCOLAIRE?

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

mercredi

enseignement

jeudi

enseignement

temps du soir

vendredi

enseignement

temps du soir

mardi

enseignement

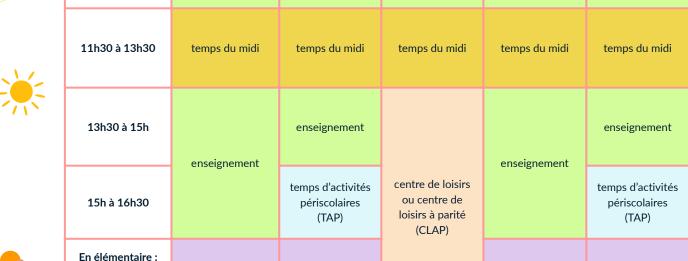


8h30 à 11h30

16h30 à 18h

En maternelle: 16h30 à 18h30





temps du soir





temps du soir

lundi

enseignement

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

TEMPS DU MIDI

tous les jours 11h30-13h30

Caisse des écoles votre arrondissement, chargée de restauration scolaire, veille à la qualité et l'équilibre des repas. L'équipe d'animation, en lien avec le personnel de la restauration, encourage les enfants à goûter les plats et garantit le bon déroulement du repas.

L'équipe d'animation prend en charge les enfants et leur propose des activités. Objectif : trouver le bon équilibre entre les différents besoins de votre enfant (jouer, se défouler, se calmer, découvrir des activités en groupe ou seul).

POUR QUI?

Temps du midi et TAP: tous les enfants en maternelle et élémentaire.

CRATUIT

VIA PARIS

FAMILLES

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

mardi et vendredi 15h-16h30

En maternelle

En petite et moyenne sections : alternance entre jeux en autonomie, activités d'éveil et moments calmes (relaxation, contes, comptines chantées...). En grande section : ateliers et sorties à proximité de l'école. Objectifs: expérimenter, découvrir ses capacités, socialiser.

En élémentaire

thématiques ateliers Des sur des artistiques, culturelles, environnementales, scientifiques, sportives, citoyennes... Objectifs : découvrir des activités, apprendre autrement, révéler ses talents.

Les enfants sont encadrés par les équipes d'animation, des intervenants culturels, sportifs ou associatifs. Les activités se déroulent dans l'école ou en-dehors (gymnases, conservatoires...) en toute sécurité.



Restauration scolaire: inscrire votre enfant auprès de la Caisse des écoles de votre arrondissement.





LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

TEMPS DU SOIR EN MATERNELLE

tous les jours, sauf mercredi, 16h30-18h30

Goûter récréatif

Un goûter, suivi de diverses activités ludiques et éducatives (conte, chant, expression corporelle et artistique) adaptées aux besoins de votre enfant en fin de journée.



POUR QUI?

Goûter récréatif : tous les enfants en maternelle.

Étude surveillée : tous les enfants en élémentaire.

Ateliers bleus : en élémentaire avec un nombre limité de places.

PAYANT

FAMILLES

TEMPS DU SOIR EN ÉLÉMENTAIRE

tous les jours, sauf mercredi, 16h30-18h

Étude surveillée

Après un temps de récréation, les animateurs encadrent votre enfant pendant la révision de ses leçons. Des activités calmes ou ludiques peuvent ensuite lui être proposées, seul ou en groupe.

Ateliers bleus

Animés par des associations ou des clubs sportifs sélectionnés par la Ville, les ateliers bleus permettent à votre enfant de participer à des activités culturelles, scientifiques et sportives. Il y a au maximum 18 enfants inscrits par atelier.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

TEMPS DU SOIR EN ÉLÉMENTAIRE

Tous les jours, sauf mercredi, 16h30-18h



Accompagnement à la scolarité

Sur décision de l'équipe éducative, la direction de l'école peut proposer aux familles un accompagnement à la scolarité. Si votre enfant est concerné, l'équipe vous expliquera la démarche à suivre.

Les différents dispositifs permettent de prévenir les difficultés en lecture et en écriture dès le CP, de renforcer la confiance dans les apprentissages et d'apporter à partir du CM1 une aide méthodologique en français et en mathématiques.

CP: 5 à 6 enfants par club Coup de Pouce. CM1-CM2: 10 enfants par atelier Lecture Expression Mathématiques.

ACTIVITÉS LECTURE

Tous les jours

En maternelle

Votre enfant peut participer à des activités lecture dans et en dehors de l'espace dédié aux livres, à différents temps de la journée. Objectif : lui transmettre le goût de la lecture.



En élémentaire

Votre enfant peut participer à des ateliers lecture, organisés sur le temps du soir de 16h30 à 18h. Objectif : soutenir ou renforcer son apprentissage de la lecture.

Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif porté par un animateur spécialisé.

POUR QUI?

Activités lecture : dans la plupart des écoles maternelles et élémentaires.



Clubs Coup de Pouce : enfants de CP, principalement dans les écoles en éducation prioritaire.

Ateliers Lecture Expression Mathématiques : enfants de CM1 et CM2 dans les écoles en éducation prioritaire.

C Laurent Bourgogne - Ville de Paris



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Dans les écoles publiques de Paris, les centres de loisirs proposent aux enfants et adolescents une offre ludo-éducative afin d'accompagner leur épanouissement, leur socialisation et leurs apprentissages, par eux mêmes et avec les autres.

Adaptées aux différentes tranches d'âge, des activités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives sont proposées tout au long de l'année dans le cadre d'un projet pédagogique, avec aussi de nombreuses sorties.

Des équipes d'animation développent à certaines périodes de l'année des projets particuliers en lien avec des associations ou des institutions parisiennes : musées, cinémathèque Robert Lynen, Académie des Langues, Académie du Climat, Théâtre de la Concorde, centres de ressources parisiens ou locaux...



POUR QUI?

Les 3-14 ans domiciliés ou scolarisés à Paris.

QUAND 3

Ouverture dès la rentrée.

Centre de loisirs maternel : mercredi 13h30 - 18h30.

Centre de loisirs élémentaire : mercredi 13h30 - 18h.



© Laurent Bourgogne - Ville de Paris



Scannez pour en savoir plus sur Paris fr

LES CENTRES DE LOISIRS À PARITÉ DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Les centres de loisirs à parité (CLAP) accueillent 30 enfants dont 15 en situation de handicap. Il en existe 9, dont un dédié aux adolescents. L'encadrement y est renforcé.

Objectif : développer l'entraide et un accompagnement au plus proche des besoins de votre enfant ou adolescent.

Avant toute inscription, le directeur du CLAP vous reçoit pour présenter le projet et adapter les modes d'accueil et d'accompagnement aux besoins de votre enfant.



POUR QUI?

Les 3-14 ans domiciliés ou scolarisés à Paris.





Ouverture dès la rentrée.

CLAP maternel: mercredi 13h30 - 18h30.

CLAP élémentaire : mercredi 13h30 - 18h.

CLAP collège Budé : mercredi 13h30 - 18h.

Les horaires sont adaptables aux besoins des enfants.

PAYANT VIA PARIS FAMILLES

© Paul Hein/Getty Image - canva.com



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES CLASSES DÉCOUVERTES

Les classes découvertes permettent de vivre l'école ailleurs et autrement. Elles réinventent l'expérience scolaire, tout en nourrissant les savoirs.

Les élèves peuvent partir à la mer, à la campagne ou à la montagne, dans différentes régions françaises. Des séjours en Europe peuvent être également proposés.

La durée des classes découvertes varie en fonction du niveau scolaire et de la destination : 5 jours en maternelle, 10 jours en élémentaire et 8 jours pour les séjours en Europe.



POUR QUI?

Les élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires de Paris, sur candidature de leur professeur.



QUAND?

Tout au long de l'année scolaire.

COMMENT INSCRIRE LES ÉLÈVES D'UNE CLASSE?

Le professeur de la classe peut déposer un dossier de candidature auprès de l'inspecteur de l'Éducation nationale de sa circonscription, lors des deux campagnes annuelles d'attribution.



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

DISPOSITIF	TEMPS DU MIDI	ТАР	GOÛTER RÉCRÉATIF	ÉTUDE SURVEILLÉE	ATELIER BLEU	ACTIVITES LECTURE	COUP DE POUCE	ALEM	CENTRE DE LOISIRS ET CLAP	CLASSE DÉCOU- VERTES
Jour	tous les jours (1)	mardi vendredi	tous les jours, sauf mercredi	tous les jours, sauf mercredi	tous les jours, sauf mercredi	jours selon les écoles	jours selon les écoles	jours selon les écoles	mercredi	/
Référent	REV	REV	REV	REV	Direction de l'école	REV	Direction de l'école	Direction de l'école	REV	Professeur de la classe
Inscription	Caisse des écoles	Paris Familles	Paris Familles	Paris Familles	Paris Familles	Paris Familles (2)	Paris Familles	Paris Familles	Paris Familles	Direction de l'école
Tarif	selon vos ressources	gratuit	selon vos ressources	selon vos ressources	selon vos ressources	gratuit	gratuit	gratuit	selon vos ressources	selon vos ressources

Note (1): les jours où votre enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire, vous l'autorisez à sortir de 11h30 à 13h30.

Note (2) : pour les ateliers lecture en élémentaire

QUELLES ACTIVITÉS EN VACANCES?





© Guillaume Bontemps - Ville de Paris





LES CENTRES DE LOISIRS ET LES CENTRES DE LOISIRS À PARITÉ PENDANT LES VACANCES

Pendant les vacances, un grand nombre d'écoles publiques restent ouvertes et se transforment en centre de loisirs. Une équipe d'animation y accueille votre enfant ou adolescent tous les jours (sauf les jours fériés), autour d'un projet pédagogique conçu avec le directeur du centre. Les 9 centres de loisirs à parité sont aussi ouverts à toutes les vacances.

De nombreux partenariats avec des associations et institutions parisiennes permettent à votre enfant de découvrir la richesse artistique, culturelle, patrimoniale, environnementale et sportive de la capitale.

Pendant l'été, votre enfant peut découvrir les Espaces Nature et Découverte aux abords de Paris dans le cadre de sortie à la journée. Il y sera accueilli par une équipe dédiée sur un thème spécifique.



POUR QUI?

Les 3-14 ans domiciliés ou scolarisés à Paris.

QUAND?

Petites vacances scolaires : accueil à la journée ou à la demi-journée.

Vacances d'été : accueil à la journée.

CLAP: les horaires restent adaptables.



© Laurent Bourgogne - Ville de Paris



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

TOUTES ET TOUS AU COLLÈGE, C'EST LES VACANCES!

Le dispositif « Toutes et tous au collège, c'est les vacances ! » permet aux collégiennes et collégiens de bénéficier d'activités, de sorties, d'une aide aux devoirs et d'un accompagnement scolaire.

Les thématiques explorées sont variées : citoyenneté, environnement et développement durable, santé et nutrition, éducation aux médias et à l'image, arts et culture, pratiques sportives.



POUR QUI?

Collégiennes et collégiens.



QUAND?

À toutes les vacances, sauf celles de fin d'année.

Inscription préalable obligatoire, à la semaine complète uniquement.

Déjeuner non pris en charge, possibilité de renter chez soi ou d'apporter un pique-nique

GRATUIT Inscription Via l'adjoint éducatif



© Fat Camera/Getty Image - canva.com



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES VACANCES ARC-EN-CIEL

Les vacances Arc-en-Ciel proposent en juillet et août un large choix de destinations et d'activités pour les enfants et adolescents âgés de 4 à 16 ans.

Pour les 14-16 ans, des séjours en Europe peuvent également être proposés.

Tous les séjours sont organisés par des organismes spécialisés dans l'accueil des mineurs en centres de vacances, agréés par les services de l'État. Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité et la santé des enfants, y compris les enfants à besoins particuliers.



POUR QUI?

Les 4-16 ans ayant un représentant légal domicilié à Paris.

Le jour du départ, il faut avoir a minima 4 ans et ne pas avoir atteint 17 ans.



COMMENT INSCRIRE **VOTRE ENFANT?**

Par tirage au sort sur Paris.fr organisé chaque année en début d'année civile.

Par les Caisses des écoles partenaires.

Inscription spécifique pour les enfants et adolescents avec des besoins éducatifs particuliers ou suivis par les services sociaux.



plusieurs modalités

d'inscription

© Aleksander Andreey/Pexels - canva.com



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES MINI-SÉJOURS

Des mini-séjours sont organisés à la mer, à la montagne ou à la campagne pour les enfants et adolescents des centres de loisirs de la Ville de Paris.

Chaque directeur de séjour avec son équipe d'animation propose une activité phare : char à voile, VTT, équitation, accrobranche, randonnée en canoë-kayak, ski... Des excursions et des sorties culturelles enrichissent l'expérience.



POUR QUI?

Les 3-14 ans inscrits dans un centre de loisirs de la Ville de Paris.



PAYANT

inscription Via le centre

QUAND ET POUR QUELLE DURÉE ?

Pendant les vacances scolaires, sauf celles de fin d'année.

Durée de 5 jours. Départ le lundi et retour le vendredi.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT?

Renseignez-vous auprès de l'équipe d'animation de votre école ou auprès de la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) de votre arrondissement.

Un accompagnement spécifique peut être mis en place pour les enfants avec des besoins éducatifs particuliers.

© blackandbrightph - canva.com



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES SÉJOURS « ACTION CO »

Dans les 41 collèges en éducation prioritaire, des séjours de 5 à 10 jours à la mer, à la montagne ou à la campagne sont organisés dans le cadre du dispositif « Action Collégiens ». En complément des activités sportives et culturelles, sont proposés des ateliers de prévention : actions prévention santé, conduites à risque, préparation au brevet...

Ces séjours « Action Co » sont destinés aux collégiennes et collégiens suivis par l'équipe éducative de leur établissement. Il y a 10 places par séjour.



POUR QUI?

Collégiennes et collégiens en éducation prioritaire, suivis par l'équipe pédagogique.



PAYANT

Inscription via l'adjoint

QUAND ET POUR QUELLE DURÉE?

Pendant les vacances scolaires, sauf celles de fin d'année.

Durée de 5 jours aux petites vacances avec départ le lundi et retour le vendredi. Durée de 10 jours aux vacances d'été.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT?

Si votre enfant est concerné, l'inscription se fait par l'adjoint éducatif de son collège.

© Dmitrynaumov - canva.com



Scannez pour en savoir plus sur Paris.fr

LES COLOS APPRENANTES

Soutenues par la préfecture de la Région Île-de-France, et par la Caf pour les enfants ou adolescents avec des besoins éducatifs particuliers, les « colos apprenantes » allient loisirs et apprentissages.

Objectif: aider les enfants à consolider leurs acquis avant la rentrée, à travers des thématiques variées comme l'art et la culture, le sport, le développement durable, l'alimentation, les sciences ou le numérique...



POUR QUI?

Pour les 6-17 ans.

Priorité aux enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance ou en situation de handicap, ou dont les familles ont un quotient familial inférieur à 1 500 €.



GRATUIT /IA DASCO

QUAND ET POUR QUELLE DURÉE? En août, de 5 à 7 jours.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT?

Envoyer le choix du séjour et la fiche sanitaire par mail ou par courrier postal. coloniesapprenantes@paris.fr Colonies Apprenantes - DASCO 6 avenue de la porte d'Ivry, 75 013 Paris.

ENSEMBLE DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

DISPOSITIF	CENTRE DE LOISIRS	CLAP	TOUTES ET TOUS AU COLLÈGE!	VACANCES ARC-EN- CIEL	MINI- SÉJOURS	SÉJOURS ACTION CO	COLO- APPRENANTES
Période	toutes les vacances	toutes les vacances	toutes les vacances, sauf fin d'année	juillet et août	toutes les vacances, sauf fin d'année	toutes les vacances, sauf fin d'année	août
Référent	REV	REV	Adjoint éducatif	DASCO	REV	Adjoint éducatif (1)	DASCO
Inscription	Paris Familles	Paris Familles	Adjoint éducatif	tirage au sort via Paris.fr Caisse des écoles Assistants sociaux	REV	Adjoint éducatif (1)	DASCO Assistants sociaux
Tarif	selon vos ressources	selon vos ressources	gratuit	selon vos ressources	selon vos ressources	selon vos ressources	gratuit

Note (1): dans les 41 collèges publics en éducation prioritaire.



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT?

4 CHOSES À SAVOIR SUR PARIS FAMILLES

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Vous pouvez faire les inscriptions suivantes :

- TAP
- goûter récréatif ou étude surveillée
 centre de loisirs ou CLAP du mercredi après-midi et des vacances scolaires

En élémentaire, vous pouvez émettre des vœux pour les ateliers bleus et les ateliers lecture.

CONNEXION À PARIS FAMILLES

Connectez-vous avec votre compte « Mon Paris ».

Besoin d'aide? Sollicitez la Direction ou le Responsable éducatif Ville de l'école de votre enfant ou la mairie de votre arrondissement.



INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

L'inscription préalable aux activités payantes comme gratuites est obligatoire pour la sécurité de l'accueil de votre enfant.

Un tarif plus élévé sera appliqué à la facturation si votre enfant n'a pas été inscrit pendant les périodes d'inscription.



ET LA CANTINE ?

Pour l'inscription à la restauration scolaire, rapprochez-vous de la Caisse des écoles de votre arrondissement.

Vous trouverez ses coordonnées :

- sur Paris fr ou le site de votre arrondissement
- à la mairie de votre arrondissement
- en appelant le 3975 (appel gratuit)

JE CRÉE UN COMPTE « MON PARIS »



Je vérifie d'abord si je dispose déjà d'un compte « Mon Paris » en essavant mes différentes adresses mails. Si i'en ai un, ie me connecte à Paris Familles.

Si je n'ai pas de compte « Mon Paris », i'en crée un.

ALLER SUR LE SITE

- 1. Je me rends sur www.paris.fr
- 2. En haut à gauche, je clique sur « Services », puis dans le menu déroulant sur « Mon Paris »
- 3. Je clique sur « Créer mon compte »

J'ai 2 façons de créer mon compte:

+ rapide ou + classique

+ RAPIDE

CRÉER MON COMPTE AVEC FRANCE CONNECT

- 1. Je clique sur « Créer mon compte avec FranceConnect »
- 2. Je choisis un compte existant : Caf, Ameli, impots.gouv, La Poste...
- 3. Je clique sur « Continuer sur Service Numérique Parisien »
- 4. Je coche les conditions d'utilisation

+ CLASSIQUE

CRÉER MON COMPTE PAR LE FORMULAIRE EN LIGNE

- 1. Je remplis les champs obligatoires: prénom, nom, sexe, date de naissance, e-mail
- 2. Je choisis un mot de passe sécurisé et le confirme
- 3. Je coche les conditions d'utilisation
- 4. Je tape le code de vérification affiché à l'écran
- 5. Je clique sur « Continuer »
- 6. Je vérifie mes mails : un code m'a été envoyé
- 7. Je saisis le code à 4 chiffres reçu dans la page de validation
- 8. Je clique sur « Valider mon compte »



Scannez pour en savoir plus sur Moncompte.Paris.fr



Cette démarche se fait une seule fois pour toute la scolarité jusqu'au collège.

Une fois mon compte créé. j'accède au portail Paris Familles pour inscrire mon enfant aux activités de son choix.

JE ME CONNECTE AU PORTAIL PARIS FAMILLES



ETAPE 1 Ma première connexion

- 1. J'accède au portail Paris Familles : https://famillesportail.paris.fr/
- 2. Je me connecte au portail avec mon compte « Mon Paris ».
- 3. J'accède à la page d'accueil du portail Paris Familles.

Scannez pour se connecter à Paris Familles

ETAPE 2 Je vérifie mes info et mets à jours ma tranche tarifaire

- 1. Chaque année, en consultant « Mes informations de facturation », je vérifie mes informations de facturation et mets à jour ma tranche tarifaire en me rendant sur le service numérique « Mon quotient familial parisien ».
- 2. En fonction de ma tranche tarifaire, je connaîtrai le tarif de chacune des activités auxquelles j'ai inscrit mon enfant.

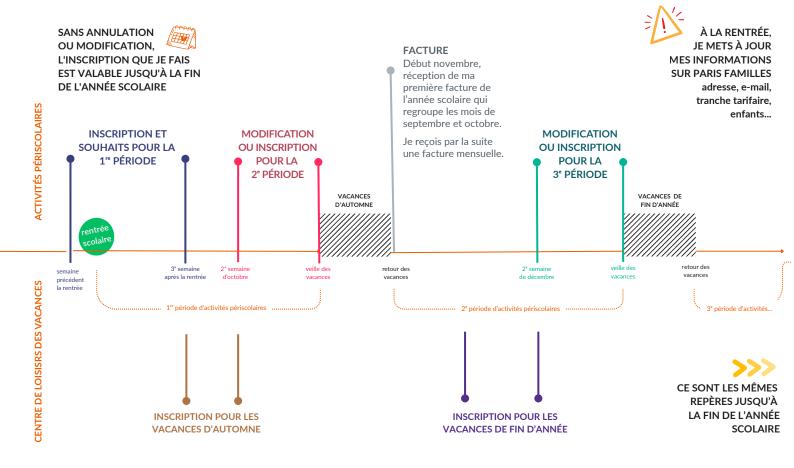
ETAPE 3 J'inscris mon enfant

- 1. Chaque année à partir de la dernière semaine d'août, j'inscris mon enfant aux activités périscolaires depuis « Faire une inscription » dans le menu de gauche.
- 2. En élémentaire, je peux aussi formuler des souhaits pour que mon enfant participe aux ateliers lecture ou aux ateliers bleus proposés par son école.

ETAPE 4 Je reçois ma facture

- 1. A échéance régulière, je reçois un mail m'indiquant la mise à disposition de ma facture sur le portail.
- 2. Je peux consulter ma facture et la régler.
- 3. Je peux, si je le souhaite, demander l'envoi de ma facture par courrier.

INSCRIPTIONS : LES RÉPÈRES CLÉS



QUAND INSCRIRE MON ENFANT?





Inscrire mon enfant

AUX ACTIVITÉS PERISCOLAIRES DE LA SEMAINE \ AU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Calendrier des inscriptions 2025 - 2026



QUAND INSCRIRE MON ENFANT lundi 25 août au lundi 22 septembre lundi 6 octobre au lundi 20 octobre lundi 8 décembre au lundi 22 décembre lundi 9 février au lundi 23 février mardi 7 avril au lundi 20 avril ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Temps du midi (hors restaurationscolaire) Temps d'activités périscolaires (TAP) Temps du soir (goûter, ateliers bleus...) Centre de loisirs du mercredi

POUR LES ACTIVITÉS À PARTIR... de la rentrée aux vacances d'automne (1 septembre au 17 octobre) des vacances d'automne aux vacances de fin d'année (3 novembre au 19 décembre) des vacances de fin d'année aux vacances d'hiver (5 janvier au 20 février) des vacances d'hiver aux vacances de printemps (9 mars au 17 avril) des vacances de printemps aux vacances d'été (4 mai au 3 juillet)



TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si mon enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes.



INSCRIPTIONS

Se rendre sur le portail Paris Familles et remplir le formulaire multiactivités.





CONTACTS

Responsable éducatif Ville (REV) de l'école

Je peux inscrire mon enfant aux activités périscolaires de mon choix et au centre de loisirs du mercredi après-midi, seulement durant les campagnes d'inscriptions indiquées ci-dessus.

Je peux modifier ou annuler l'inscription de mon enfant uniquement durant les campagnes d'inscriptions. Si je ne modifie pas ou si je n'annule pas l'inscription de mon enfant, elle est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Inscrire mon enfant

AU CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

Calendrier des inscriptions 2025 - 2026



QUAND INSCRIRE MON ENFANT lundi 22 septembre au lundi 6 octobre lundi 24 novembre au lundi 8 décembre lundi 26 janvier au lundi 9 février lundi 23 mars au mardi 7 avril mardi 26 mai au lundi 8 juin

MON CENTRE DE LOISIRS : OUVERT OU FERMÉ ?

Les centres de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires sont listés sur Paris.fr



POUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE... AUTOMNE 20 octobre au 31 octobre FIN D'ANNÉE 22 décembre au 2 janvier HIVER 23 février au 6 mars PRINTEMPS 20 avril au 30 avril ÉTÉ 7 juillet au 28 août



TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si mon enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes ou s'il fréquente un autre centre de loisirs que celui auquel il a été inscrit.

Pour que mon enfant fréquente le centre de loisirs pendant les vacances scolaires, je dois l'inscrire à l'avance, uniquement pendant les campagnes d'inscriptions indiquées ci-dessus.

Pour les petites vacances scolaires, je peux inscrire mon enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Pour les vacances d'été, je peux l'inscrire à la journée uniquement. Pour une première inscription, je dois remplir une fiche de renseignements administratifs et sanitaires (vaccins, allergies...). Je la demande et je la remets au Responsable éducatif Ville (REV) le premier jour de présence de mon enfant.



INSCRIPTIONS

Se rendre sur le portail Paris Familles et remplir le formulaire.





Responsable éducatif Ville (REV) de l'école

À QUEL TARIF? ET COMMENT RÉGLER MA FACTURE?

4 CHOSES À SAVOIR SUR LA TARIFICATION ET LA FACTURATION

POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour les ateliers bleus, le goûter, l'étude surveillée, le centre de loisirs et le CLAP du mercredi, la tarification se fait au forfait. Le montant à payer est le même chaque mois.

Les absences ne sont pas remboursées, sauf sur certificat médical pour le centre de loisirs du mercredi.

OÙ TROUVER SA FACTURE

Une facture pour toutes les activités de votre famille est mise à disposition **sur le portail Paris Familles en début de mois**.

La **première facture** de l'année scolaire est émise au **début du mois de novembre.** Elle regroupe les activités de septembre et d'octobre.

POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Pour le centre de loisirs et le CLAP des vacances, la tarification se fait à la journée, même pour une inscription à la demi-journée.

Les absences pour maladie ou fermeture du centre, sans accueil alternatif, sont remboursées. En cas de maladie, un certificat médical est à transmettre à Paris Familles dans un délai de 2 mois.

OUAND RÉGLER VOTRE FACTURE

Vous avez jusqu'au 25^e jour du mois pour payer votre facture. Si vous ne payez pas votre facture dans les délais, le Trésor public mettra en œuvre une procédure de recouvrement.

Pour toute question sur une facture, vous disposez de 2 mois pour contacter Paris Familles.

TARIFS : ACTIVITÉS DU TEMPS DU SOIR

		ÉTUDE SUI	RVEILLÉE	ATELIER BLEU	GOÛTER RÉCRÉATIF		
Tranches tarifaires	Quotient familial	Forfait 1 séance hebdomadaire par mois (sur 10 mois)	Tarif unitaire présence exceptionnelle	Forfait 1 séance hebdomadaire par mois (sur 9 mois)	Forfait 1 séance hebdomadaire par mois (sur 10 mois)	Tarif unitaire présence exceptionnelle	
1	≤ à 234€	0,64€	0,17 €	0,71 €	0,54 €	0,09 €	
2	≤ à 384€	1,32€	0,38 €	2,92€	1,08 €	0,32€	
3	≤ à 548€	2,95€	0,85 €	5,84€	2,38 €	0,66€	
4	≤ à 959 €	4,36 €	1,23 €	8,94 €	3,34 €	0,98€	
5	≤ à 1370 €	5,70 €	1,62 €	11,93 €	4,45 €	1,31€	
6	≤ à 1900 €	6,43 €	1,85 €	15,07 €	4,88€	1,41€	
7	≤ à 2500 €	7,11 €	2,02 €	16,59 €	5,43 €	1,55€	
8	≤ à 3333 €	7,54€	2,14 €	17,54 €	5,67€	1,60€	
9	≤ à 5000 €	7,93€	2,25 €	23,40 €	5,95 €	1,68€	
10	> à 5000 €	8,32€	2,35 €	26,80 €	6,25 €	1,76€	

TARIFS: CENTRE DE LOISIRS ET CLAP

Tranches tarifaires	Quotient familial	MERCREDI APRÈS-MIDI		LORS DES VACA	NCES - <u>SANS</u> REPAS	LORS DES VACANCES - <u>AVEC</u> REPAS		
		Forfait par mois (sur 10 mois)	Tarif unitaire présence exceptionnelle	Sur inscription	Majoration sans inscription	Sur inscription	Majoration sans inscription	
1	≤ à 234 €	0,70€	0,26€	0,34 €	0,44€	0,47 €	0,57 €	
2	≤ à 384 €	2,28€	0,85€	1,08€	1,40€	1,93 €	2,25€	
3	≤ à 548 €	4,55€	1,69 €	2,17€	2,82€	3,79 €	4,44 €	
4	≤ à 959 €	6,97 €	2,59 €	3,34€	4,34€	5,62 €	6,62€	
5	≤ à 1370 €	9,35 €	3,47 €	4,45 €	5,79 €	8,07 €	9,41 €	
6	≤ à 1900 €	11,83€	4,39 €	5,63€	7,32€	10,24 €	11,93€	
7	≤ à 2500€	14,21€	5,28€	6,78€	8,81€	11,67€	13,70 €	
8	≤ à 3333€	16,84€	6,25€	8,02€	10,43 €	13,12€	15,53 €	
9	≤ à 5000 €	22,40€	8,32€	11,50 €	14,95€	17,50 €	20,95 €	
10	> à 5000 €	33,60€	12,48€	19,30 €	25,09 €	26,30€	32,09 €	

TARIFS: MINI-SÉJOURS, SÉJOURS ACTION CO, VACANCES ARC-EN-CIEL, CLASSES DÉCOUVERTES

Tranches tarifaires	Quotient familial	Mini-séjours par jour	Séjours Action Co par jour	Vacances arc-en-ciel par jour	Classes découvertes par jour
1	≤ à 234 €	2,15 €	2,19€	2,12 €	1,18 €
2	≤ à 384€	4,37 €	4,45€	5,40 €	3,60€
3	≤ à 548 €	8,73 €	8,90€	10,81 €	8,43 €
4	≤ à 959 €	11,19 €	11,41 €	14,42 €	9,85€
5	≤ à 1370 €	15,65€	15,96€	18,93 €	13,58 €
6	≤ à 1900 €	19,22€	19,60€	24,75 €	15,13 €
7	≤ à 2500 €	20,35€	20,75€	34,92 €	16,45 €
8	≤ à 3333€	21,74€	22,17€	48,12 €	17,95 €
9	≤ à 5000€	23,91€	24,38 €	52,93 €	19,75 €
10	> à 5000 €	26,09 €	26,61€	57,74 €	21,54 €

COMMENT RÉGLER MA FACTURE



EN LIGNE SUR LE PORTAIL PARIS FAMILLES

Je paie en **carte bancaire**, à partir de « Mes factures ».

Je peux choisir de mettre en place un prélèvement automatique (mandat SEPA à compléter et à remettre), à partir de « Information de facturation » en cliquant sur « demander le prélèvement bancaire ».

Si ce n'est pas moi qui suis facturé (mais par exemple l'autre parent de mon enfant), je peux payer quand même depuis mon compte dans la rubrique « Vous souhaitez payer une facture qui n'est pas affichée ? ».

PAR COURRIER

Je peux payer par :

- chèque libellé à « Régie Paris Familles »
- par tickets CESU papiers prépayés

J'envoie ou dépose mon courrier à : Paris Familles 210 quai de Jemmapes 75010 Paris.

SUR PLACE

Pour tout montant inférieur à 300 €, je peux payer en espèces, en me rendant à la Régie de la mairie de mon arrondissement ou d'un autre arrondissement. Je vérifie au préalable les horaires d'ouverture.



Si je ne paie pas ma facture dans les délais, le Trésor public mettra en œuvre une procédure de recouvrement.

IF METS À IOUR MA TRANCHE TARIFAIRE

Je me rends sur le portail Mon quotient familial parisien pour déterminer mon quotient familial et ma tranche tarifaire et pour l'enregistrer automatiquement dans Paris Familles sans transmission d'un autre justificatif. Ce service simplifie la mise à jour de ma tranche tarifaire à partir de mon numéro d'allocation Caf ou mon numéro de référent fiscal.

J'AI BESOIN D'UN REI EVÉ DE FRAIS DE GARDE POUR COMPIÉTER MA DÉCLARATION DE REVENUS

A partir du portail Paris Familles, dans la rubrique « Attestations et relevés », je sélectionne « Relevé de frais de garde » et je clique sur « Téléchargez ici le relevé de frais de garde ».

JE SOUHAITE FAIRE MODIFIER MON ADRESSE DE **FACTURATION OU MON ADRESSE DE DOMICILE**

A partir de mon compte Paris Familles dans la rubrique « Mon Profil Paris Familles », je sélectionne « Adresse de facturation » ou « Adresse de domicile ». Ces deux modifications nécessitent ensuite la validation d'un agent de la Ville de Paris.

Le changement d'adresse de domicile nécessite de fournir un justificatif de domicile.

Pour accéder au portail Mon quotient familial parisien

Pour en savoir plus sur le auotient familial

Pour en savoir plus sur la facturation de Paris Familles







QR codes à scanner



COMMENT CONTACTER PARIS FAMILLES

SUR INTERNET

REMPLIR
LE FORMULAIRE DE CONTACT



SUR PLACE

À LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT selon ses horaires d'ouverture

À PARIS FAMILLES 210 quai de Jemmapes du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-16h

PAR COURRIER

À ENVOYER OU À DÉPOSER 210 quai de Jemmapes 75010 Paris

PAR TÉLÉPHONE

AU 3975

Du lundi au vendredi 8h30 -18h



Publication 2025 Conception éditoriale et graphique : Misson Communication de la DASCO